

N°15

BIMESTRIEL
DU FOYER
ANDERLECHTOIS
Avril
Mai
2025

UN NOUVEAU QUARTIER DU FOYER EST NÉ! DONNEZ-LUI UN NOM!





Edito

Souvenez-vous: il y a un an, nous avons lancé les «Bonnes Frites du Foyer Anderlechtois». Nous avons été nombreux à nous retrouver entre voisins pour papoter, échanger et partager un sourire autour d'un bon cornet de frites bien chaudes.

Et ça nous a fait du bien.

Alors, nous avons pris une grande décision : les « Bonnes Frites » vont revenir cette année!

En mai et juin, nous vous inviterons à nouveau à partager un bon cornet de frites entre voisins du Foyer.

Venez nombreux! Pas seulement parce que c'est offert. Mais parce qu'on a plus que jamais besoin de passer de bons moments ensemble.

PS: surveillez votre boîte aux lettres pour savoir quand les Bonnes Frites du Foyer passeront dans votre quartier.

Laurent Gäbele, Directeur général. Lotfi Mostefa, Président.



Peterbos 12 63 logements rénovés et mieux isolés

Les travaux de rénovation du Peterbos 12 avancent. 63 logements et un commerce sont en cours de transformation pour améliorer le confort et réduire la consommation d'énergie des appartements.

L'immeuble sera couvert de panneaux isolants, ce qui permettra de limiter la perte de chaleur en hiver et la surchauffe en été.

Les balcons seront intégrés aux logements, et des jardins d'hiver seront ajoutés pour améliorer l'isolation naturelle tout en faisant entrer plus de lumière. Au rez-de-chaussée, de nouveaux commerces viendront compléter l'espace habité. L'objectif? Fournir des logements abordables et confortables pour tous, tout en valorisant le quartier.

« Rénover le Peterbos est la meilleure réponse à tous les problèmes du quartier, confie Lotfi Mostefa, Président du Foyer Anderlechtois. Je sais que ça prend du temps mais les habitants doivent savoir qu'on ne lâchera pas. »



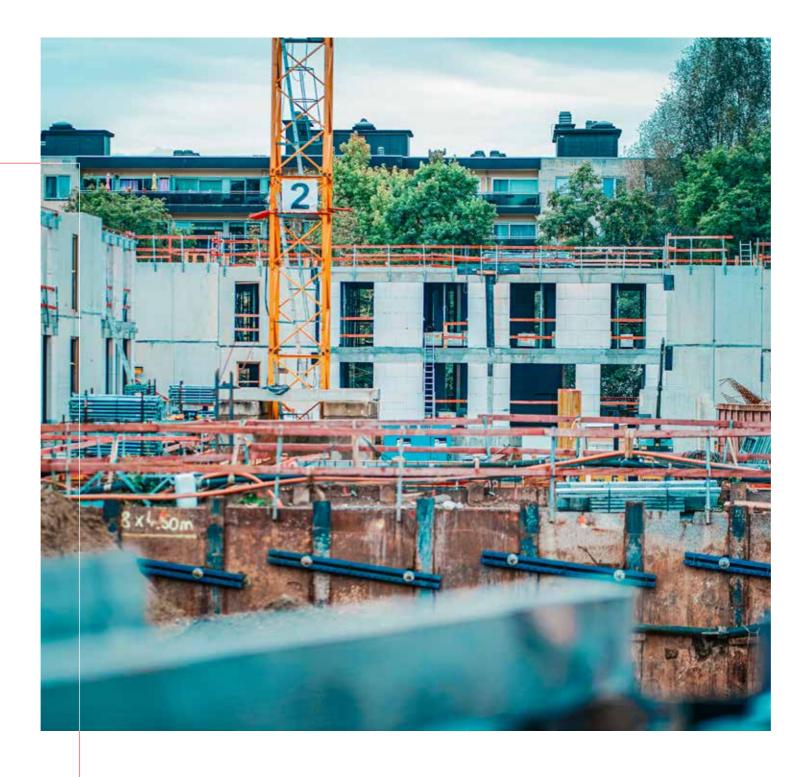
Prins

les premiers bâtiments seront finis cette année

On commence à voir la fin! Le chantier du projet Prins, débuté en août 2023, avance à grands pas. Le projet, situé à l'angle des rues Prins et Willemyns, prévoit la construction de 170 nouveaux logements: des studios, des appartements de 1 à 4 chambres et des logements adaptés aux personnes à mobilité réduite. Les premiers bâtiments devraient être achevés cette année.

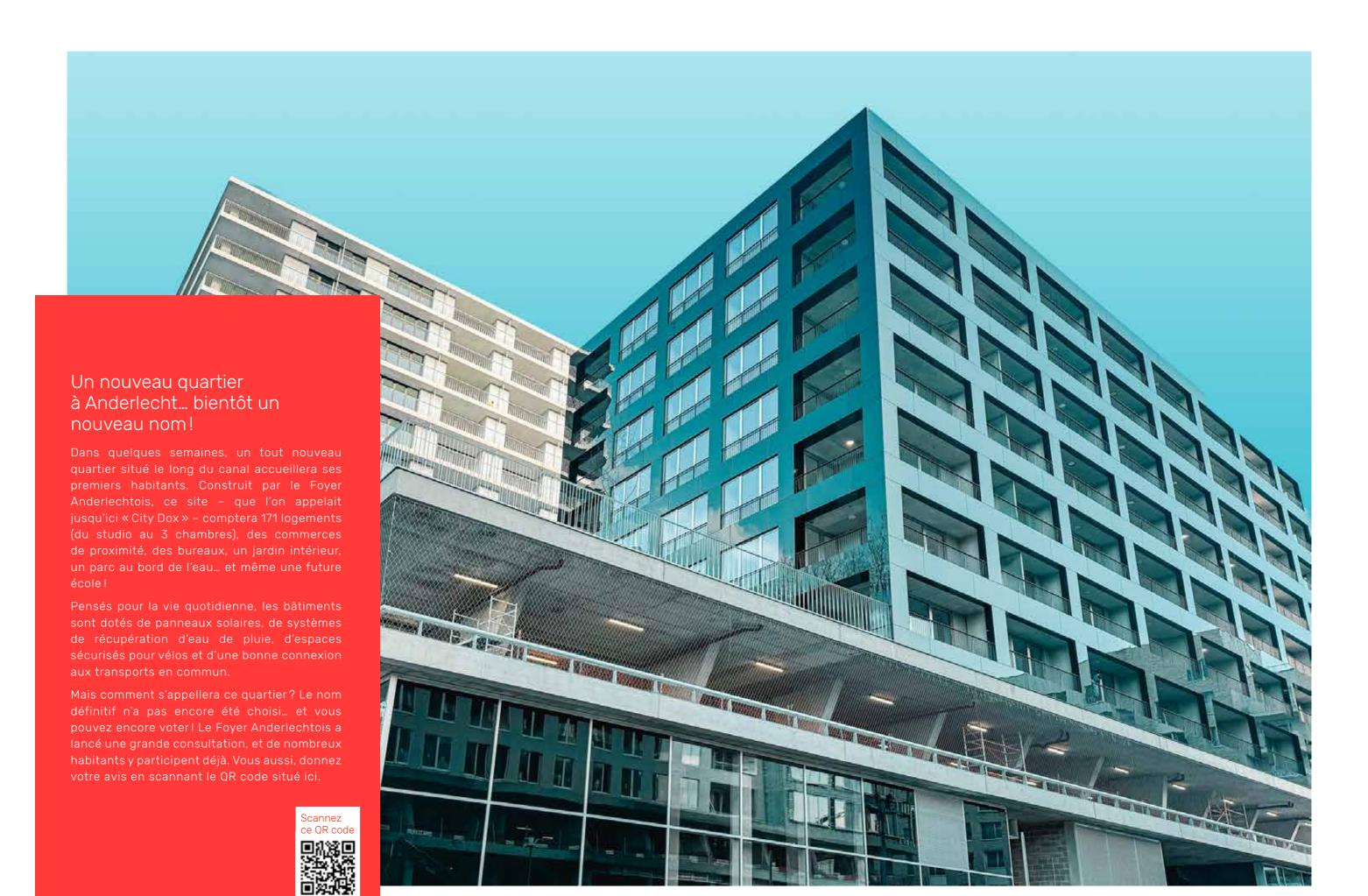
Mais Prins, c'est aussi: une crèche de 49 places, des aires de jeux, des espaces verts et 89 places de parking qui viendront compléter l'ensemble.

« Le logement social, ça ne peut plus être juste des immeubles, affirme Lotfi Mostefa, Président du Foyer Anderlechtois. Ça doit aussi être des services, un vrai confort de vie, de l'espace pour les familles. C'est pour ça que nous faisons tous ces travaux. »



L'eau chauffée avec... de l'air!

Dans le nouveau quartier appelé pour l'instant «City Dox», les 171 nouveaux logements du Foyer Anderlechtois sont équipés d'un chauffe-eau thermodynamique. Ce système utilise la chaleur de l'air pour chauffer l'eau, ce qui consomme trois fois moins d'électricité qu'un chauffe-eau classique. Résultat: de l'eau chaude tous les jours, des factures moins élevées et un bilan positif pour l'environnement.

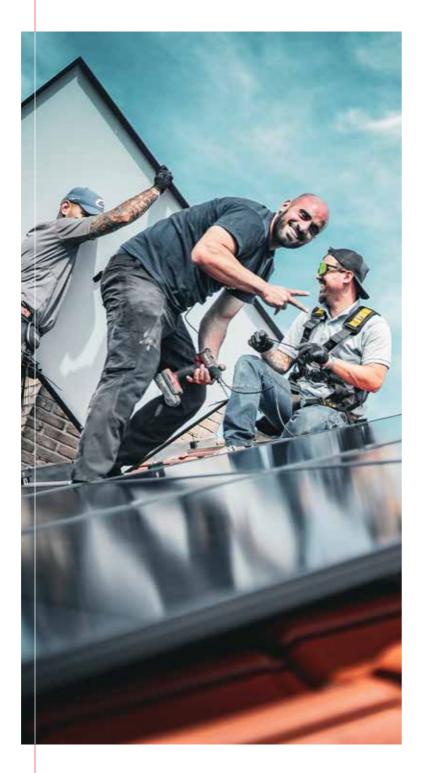


De l'électricité gratuite sur le toit des immeubles

Le Foyer Anderlechtois a lancé un vaste programme d'installation de panneaux solaires sur les toits de ses immeubles.

Dans le nouveau quartier appelé temporairement « City Dox », l'installation produit jusqu'à 113 MWh par an. Aux Carpentier, la production atteint environ 61 MWh par an. Une autre installation est également en place aux Trèfles.

Ces panneaux permettent d'alimenter les logements et les parties communes avec de l'énergie solaire, ce qui permet de réduire la consommation d'électricité et les charges des habitants. « Des projets similaires sont en cours de préparation, précise Lotfi Mostefa. L'idée est d'installer des panneaux solaires partout où c'est possible. »



Grand Nettoyage de Printemps

Vieux frigo, canapé usé jusqu'à la corde, matelas en fin de vie...

Comme chaque année, le Foyer Anderlechtois organise un Grand Nettoyage de Printemps pour vous permettre de vous débarrasser des gros objets dont vous ne vous servez plus.

Entre mai et juin, des conteneurs seront mis à disposition dans votre quartier. Pour connaître les lieux et dates précises, surveillez votre boîte aux lettres ainsi que nos pages Facebook.

Si vous êtes pressé, contactez Bruxelles-Propreté pour un enlèvement gratuit (3 m³) au **0800 981 81**.





Les «Idées en or» le Foyer Anderlechtois lance un appel

Vous avez des idées pour améliorer la vie dans votre immeuble ou votre quartier? C'est le moment de participer aux «Idées en or»! Les «Idées en or», c'est un appel que le Foyer Anderlechtois a décidé de lancer à ses habitants. Chaque trimestre, la meilleure idée pourra recevoir un financement pour le réaliser.

Aménagements, fresques, jardins partagés, fêtes de quartier, activités culturelles ou sportives, entraide entre voisins, ateliers, partage de savoir-faire, événements... Toutes les idées sont les bienvenues. Une seule condition: améliorer le vivre-ensemble. Comment participer?

Il suffit de remplir un formulaire. Celui-ci est disponible sur simple demande par e-mail à l'adresse communication@faah.be.

Vous avez jusqu'au 30 juin pour soumettre votre projet. Un jury composé de membres du Foyer Anderlechtois et du Cocolo sélectionnera le projet retenu, qui sera

ensuite mis en place avec votre participation.



Révision des loyers

Tout ce que vous devez savoir

Vous allez recevoir prochainement une lettre du Foyer Anderlechtois pour la révision de votre loyer.

Pourquoi les loyers sont-ils révisés?

Dans le privé, le loyer augmente automatiquement chaque année (avec l'indexation). Ce n'est pas le cas dans les logements sociaux. Chaque année, votre loyer est recalculé en fonction de votre situation, notamment:

- 1. des revenus de votre ménage (pour 2025, on se base sur vos revenus 2023)
- 2. du nombre de personnes qui vivent dans votre logement.

Si votre situation a changé, votre loyer peut donc augmenter ou baisser.

Pourquoi deux voisins peuvent-ils payer un loyer différent?

Chaque famille a une situation différente. Le nombre de personnes composant le ménage, le montant des revenus, etc... C'est pourquoi deux ménages voisins peuvent avoir un loyer différent, même si les logements sont les mêmes.

Comment cela se passe-t-il?

Chaque année, en juin, vous recevez une lettre vous demandant certains documents. Vous devez envoyer ces documents avant le 31 août :

- par courrier recommandé : Foyer Anderlechtois, rue de Birmingham 221, 1070 Anderlecht
- ou les donner à votre gestionnaire lors des permanences.

En fin d'année, vous connaissez votre loyer pour l'année suivante.

Attention: Si les documents ne sont pas rentrés pour le 31/08, les loyers sont portés à la Valeur Locative Normale, c'est-à-dire des loyers 3 à 4 fois plus élevés.

Une question? Besoin d'aide?

Adressez-vous à votre gestionnaire! Il est là pour vous aider.

Peterbos: Adil Berrouiguet 0490/66.49.45

Orphelinat/Semence/Rauter/Démocratie: Mélina Simeonidis 0489/55.27.31 Goujons/Carpentier/Asters/Dauphinelles: Zahera Kourdous 0488/13.75.08

Sillon/Craps/Bon Air: Salwa Guirat 0485/12.06.59

Square Albert/Trefles/Lennik: Souhaib Cheddad 0488/69.90.94 La Roue/Gryson/Shakespeare: Fabio Orefici 0487/45.14.38

Et si vos revenus diminuent en cours d'année, pouvez-vous demander une réduction de votre loyer?

Oui! Si vos revenus diminuent de plus de 20 %, vous pouvez demander une réduction de votre loyer.

Comment faire?

- 1. Envoyez-nous les preuves de cette diminution.
- 2. Le nouveau montant sera appliqué à partir du 2e mois après réception des documents.

Ne pas respecter le ROI pourra vous coûter cher

Vous connaissez le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) de votre immeuble ? Non ? Alors lisez-le!

Le ROI a un seul but : permettre à chacun d'être respecté et de vivre en paix avec ses voisins.

Problème: malgré les rappels, tout le monde ne respecte pas le ROI. Le Foyer Anderlechtois a donc décidé de passer à la vitesse supérieure en envoyant systématiquement des courriers à ceux qui ne le respectent pas et en liant ceux-ci à des frais administratifs.

Concrètement:

- le premier rappel sera gratuit
- au second rappel, des frais de 25 € seront facturés
- à partir du 3^e rappel, les frais s'élèveront à 50 € (à chaque fois!)

Dans les mois qui viennent, les équipes du Foyer seront très vigilantes aux situations suivantes :

- La propreté des terrasses : n'y mettez pas vos détritus ni vos vieux objets inutilisés (matelas, vélos...).
- Les rideaux aux fenêtres: ne pendez pas de vieux draps ou essuies de plage, mettez de vrais rideaux.
- Le stationnement des véhicules : utilisez les places de parking et ne vous garez pas sur les trottoirs ni sur les passages pour piétons.
- Les propreté des communs : respectez-les, l'abandon d'objet et les dégradations comme les graffitis sont strictement interdits.
- Les poubelles : le tri doit être respecté et les sacs doivent être mis dans les bons containers.

Le ROI, c'est juste du bon sens. Si vous pensez qu'on vous a envoyé un rappel par erreur, pas de souci, vous pouvez contacter le Service plaintes & réclamations :

- Par e-mail: foyeranderlechtois@faah.be
- Par courrier postal: Foyer Anderlechtois, rue de Birmingham 221, 1070 Anderlecht



Les Restos du Cœur Mobile sont là pour vous aider

Chaque semaine, le Resto du Cœur Mobile vient en aide aux habitants en distribuant des colis alimentaires dans plusieurs quartiers d'Anderlecht.

- Le mardi entre 13 et 14h : rue des Goujons 57, Cureghem
- Le mercredi entre 13 et 14h: Parc du Peterbos (devant la cafétéria)
- Le jeudi entre 13 et 14h: Rue de Scheut (à côté du n°157)

Attention, si c'est la première fois que vous faites appel aux Restos du Cœur Mobile, vous devez apporter les documents suivants:

- Pour les personnes BIM ou Vipo: une vignette de mutuelle et une composition de ménage
- Pour les personnes non BIM ou Vipo: une vignette de mutuelle, une composition de ménage, une attestation de vos revenus, le montant de vos factures gaz et électricité et, si vous avez des dettes, le montant de vos remboursements

Vous ne savez pas où trouver ces documents? Nos assistants sociaux sont là pour vous aider lors des permanences.

1800 machines et 500Kg de linge repassés!

L'Union Locale d'Aide et de Coordination (ULAC) est une organisation dédiée à l'amélioration de la qualité de vie des Anderlechtois. En collaboration avec le Foyer Anderlechtois, l'ULAC joue un rôle clé en apportant un soutien pratique et humain aux habitants.

En 2024, ses actions ont permis des réparations et des améliorations dans plusieurs logements. Son lavoir social a tourné à plein régime avec 1800 machines faites et plus de 500 kg de linge repassés. Le service d'aide-ménagère a accompagné 30 familles en réalisant plus de 2100 heures de ménage.

Pour savoir tout ce que l'ULAC peut faire pour vous : 02/520.21.29



Fermez les portes coupe-feu:

un geste qui peut sauver des vies.

Les portes coupe-feu sont essentielles pour votre sécurité. Mais pour qu'elles fonctionnent correctement, il suffit d'un geste simple:

les fermer. Toujours!

Pourquoi fermer les portes coupe-feu?

- Elles empêchent le feu de se propager dans les couloirs et d'atteindre votre logement.
- Elles limitent les fumées pour éviter que vous soyez intoxiqué ou asphyxié en cas d'incendie.
- Elles donnent plus de temps aux pompiers pour intervenir et vous évacuer en sécurité.

Les gestes essentiels:

- Ne bloquez jamais une porte coupe-feu ouverte, même pour un court moment: c'est très dangereux!
- Vérifiez qu'elle se referme correctement. Si ce n'est pas le cas, informez tout de suite votre concierge.
- Rappelez à vos voisins l'importance de ces gestes simples.

Fermer une porte peut sembler anodin, mais c'est un geste qui peut sauver des vies. Restons vigilants et responsables pour votre sécurité et celle de nos voisins.



BABELEER LE MAGAZINE BIMESTRIEL DU FOYER ANDERLECHTOIS



Editeur responsable : **Laurent Gäbele** Chaussée de Mons, 595 - 1070 Anderlecht Tél : 02/556.77.30 | Courriel : Foyeranderlechtois@faah.be

Envie de tout savoir sur les nouveaux projets de votre quartier?

Abonnez-vous à nos pages et ©

Prenez votre smartphone, cherchez « Foyer Anderlechtois »

sur le réseau social choisi, et cliquez sur « suivre »!